



Offre d'emploi

COORDONNATEUR(TRICE) AUX PROGRAMMES DE LOISIRS

Poste permanent, temps plein

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper un poste de coordonnateur(trice) aux programmes de loisirs.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur du service, cette personne a la responsabilité d'élaborer les programmations saisonnières de loisirs, de coordonner et superviser le personnel d'animation des activités et le personnel de surveillance et d'entretien des plateaux d'activités.

LA PERSONNE RETENUE DEVRA EFFECTUER ENTRE AUTRES LES TÂCHES SUIVANTES :

- Planifier et élaborer chaque saison, une programmation d'activités de loisirs municipale diversifiée (sportive, culturelle, aquatique) qui correspond aux besoins et aux attentes de la population.
- Recruter les formateurs et les animateurs d'activités. Rédiger les contrats stipulant les conditions d'engagement. Établir les plages horaires des cours et ateliers selon la disponibilité des plateaux. Superviser les cours et ateliers et s'assurer de la satisfaction de la clientèle.
- Établir les horaires de travail des surveillants selon les utilisations des plateaux récréatifs. Recruter le personnel de surveillance et superviser leur travail. Établir les horaires de ménage et le montage de salles selon l'utilisation et les réservations des installations municipales.
- Gérer l'utilisation et les réservations des locaux de loisirs et salles de réunion.
- Collaborer avec l'équipe des loisirs à la coordination d'événements.
- Apporter un soutien professionnel aux organismes sportifs partenaires de la municipalité.
- Contribuer activement à l'atteinte des objectifs du service des loisirs et au maintien d'un climat de travail sain tout en assurant une communication efficace et de bonnes relations avec les clients internes et externes.

EXIGENCES

- DEC en techniques d'intervention en loisir et expérience de travail pertinente minimale de 2 ans dans un poste semblable.
- Parfaite maîtrise du français écrit et oral.
- Excellente connaissance pratique des nouvelles technologies (Bureautique PC, Suite Office, etc.).
- Aptitudes au travail en équipe et autonomie.

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. L'horaire normal de travail est de 35 h / semaine et nécessite à l'occasion un horaire variable et une disponibilité en soirée et fin de semaine. Le salaire offert varie de 22,63 \$/h à 27,05 \$/h.

POSTULER

Le curriculum vitæ doit être accompagné d'une lettre de présentation démontrant l'intérêt de l'appliquant(e) et être acheminé à l'attention de monsieur **Richard Labrecque**, à la Municipalité de Lac-Beauport, au 65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, Québec G3B 0A1 ou par télécopieur au 418 849-0361 ou par courriel à **alaplante@lacbeauport.net** **au plus tard le 5 mai 2017** en indiquant clairement le titre du poste soit : **Coordonnateur(trice) aux programmes de loisirs 2017.**

Veuillez noter que seules les personnes répondant aux critères et exigences seront contactées.